

The logo for Ceser, featuring a stylized red sunburst icon above the word "Ceser" in a dark blue, sans-serif font.The logo for Île de France, featuring a red asterisk icon followed by the text "île de France" in a dark blue, sans-serif font.

Sobriété énergétique : quelles actions concrètes en Ile-de-France ?

Présentation de l'avis du Ceser Ile-de-France
par Hélène RAMAJO

Contexte : la Stratégie Energie-Climat

60%

de l'empreinte
écologique due à la
consommation
énergétique

90%

de l'énergie
consommée n'est
pas produite en IDF

0

carbone : c'est
l'objectif fixé par la
Région pour 2050

500
millions

d'euros
d'investissement
d'ici 2050

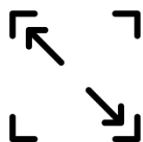
100%

de la consommation
issue des énergies
renouvelables
en 2050

Qu'est-ce que la sobriété ?

| Sobriété énergétique | Efficacité énergétique |
|--|---|
| Réduire les consommations d'énergie par des changements de comportement, de mode de vie et d'organisation collective | Réduire les consommations d'énergie à service énergétique équivalent à l'échelle d'un système donné en faisant appel à des améliorations techniques |

Sobriété dimensionnelle



Sobriété d'usage



Sobriété coopérative



La sobriété énergétique en application

Logement



Habitat participatif

Mobilité



Mobilité active, repenser l'espace public

Alimentation



Filières et circuits courts

Industrie



Incitation à la réparation

Déchets



Mieux consommer, mieux trier

Eau



Récupération des eaux pluviales

Eclairage public



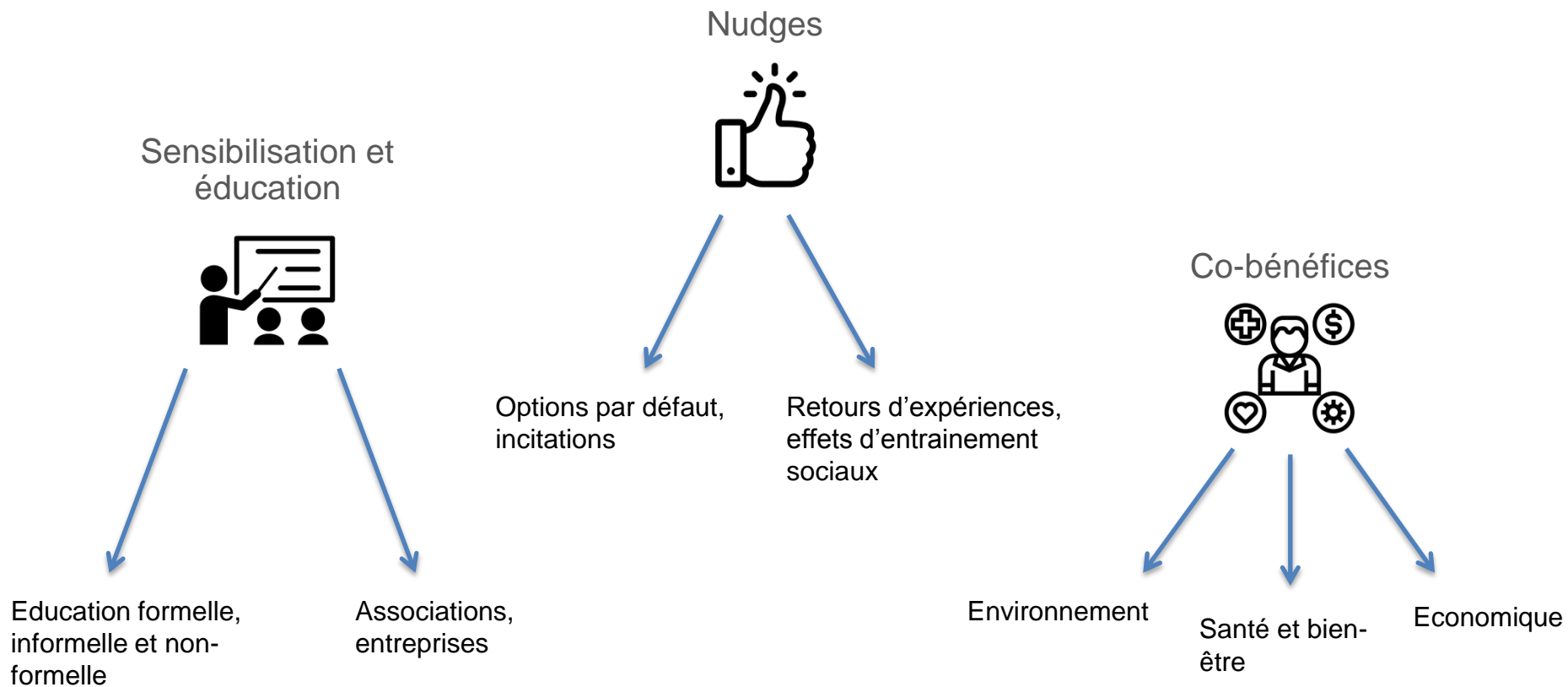
Extinction, régulation

Agriculture



Eco-conception, méthanisation

Les leviers de la sobriété



En quoi la Région est-elle compétente ?

- La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte a renforcé le rôle de chef de file de la Région en matière d'efficacité énergétique
- La Stratégie Energie-Climat de la Région Ile-de-France définit la sobriété énergétique comme un de ses trois principes majeurs avec la production d'énergie renouvelable et la réduction de la dépendance énergétique

Intégrer la sobriété au fonctionnement de la Région

- **Faire de l'Île-de-France une Région exemplaire en matière de sobriété** : intégrer cette notion dans toutes les stratégies, inclure un volet dans le budget régional, promouvoir la sobriété pour les JOP 2024
- **Inscrire concrètement la sobriété dans le patrimoine de la Région** : dans ses locaux et dans les lycées pour adapter les usages et les comportements

Faire de la Région le coordonnateur des acteurs de la sobriété

- **Engager les décideurs dans la sobriété :** formations, éco-conditionnalité, valorisation des pratiques exemplaires
- **Accompagner le changement de comportement des Franciliens :** soutien aux initiatives citoyennes et associatives (éducation populaire, tiers-lieux, etc)
- **Adapter la communication au public :** communication positive et ludique, mise en avant des co-bénéfices, débats publics, appel à des influenceurs

Mettre en œuvre des politiques publiques sobres

- **Favoriser le développement de l'habitat sobre** : favoriser les démarches coopératives, intégrer un critère de sobriété aux 100 quartiers innovants
- **Construire la sobriété au sein de mobilités complémentaires et cohérentes** : renforcement des mobilités actives et multimodales, réduction des dépenses énergétiques superflues en gare
- **Encourager une consommation raisonnée de proximité** : circuits courts, économie circulaire

Promouvoir et évaluer les bonnes pratiques

- **Identifier, mesurer et promouvoir les bonnes pratiques des collectivités** : des labels « sobriété » en collaboration avec l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie, recensement et évaluation des initiatives existantes
- **Mettre en place des critères et des indicateurs de mesure des changements de comportements** : études d'impact, calculatrice régionale de l'empreinte environnementale, « Observatoire régional de la sobriété »

En conclusion

La Région Île-de-France doit mettre en application la sobriété au même titre que l'efficacité énergétique.

Il est important de veiller à l'adhésion et l'acceptation de tous les acteurs régionaux ainsi que des Franciliennes et Franciliens.

La politique de sobriété doit s'articuler autour de trois leviers :

- L'exemplarité
- L'accompagnement au changement
- Une communication positive et adaptée.